

# Carrière, salaire... Blanquer sonde les profs sur leur vision du métier

Le ministère demande notamment aux enseignants s'ils accepteraient de participer à des formations, indemnisées à hauteur de 120 euros par jour, lors de leurs vacances.

MARIE-ESTELLE PECH [@MariEstellPech](#)

**ÉDUCATION** Un questionnaire sur le « ressenti » concernant leur métier a été envoyé par le ministère de l'Éducation nationale aux 850 000 enseignants, mardi, dans un contexte plutôt tendu, avec les contestations successives contre la réforme des retraites et contre la réforme du bac. De la maternelle au lycée, les professeurs peuvent y répondre en ligne, de façon anonyme, jusqu'au 17 mars. Les ré-

sultats seront dévoilés lors d'une conférence internationale « *Professeur du XXI<sup>e</sup> siècle* », organisée par le ministère et l'Unesco, fin mars.

Parmi la quarantaine de questions, l'une d'entre elle est centrale dans le cadre des discussions menées actuellement sur la revalorisation des salaires. Le ministère demande aux enseignants s'ils accepteraient de suivre des formations lors de leurs « petites vacances » (Toussaint, Noël, février ou Pâques). Cinq jours annuels maximum, avec une indemnité à la clé de 120 euros

par jour. Aujourd'hui, la quasi-totalité des formations se tiennent pendant les heures de cours... au détriment des élèves.

Ce sujet agace, Jean-Michel Blanquer ayant indiqué que la hausse des salaires promise aux enseignants dans le cadre de la réforme des retraites se ferait en partie au « mérite », suscitant l'inquiétude des syndicats qui réclament des augmentations sans conditions pour éviter, à terme, une baisse des pensions des retraités. Le ministre l'a expliqué : « *Ce que pensent les professeurs, les idées qu'ils peuvent*

avoir, leur ressenti, cette enquête nous est extrêmement utile pour préparer la grande évolution des ressources humaines de l'Éducation. »

Pour la direction générale des ressources humaines du ministère, la consultation des professeurs sur différents aspects de leur métier (charge de travail, intérêt du travail, soutien, etc.), cerner leurs attentes en matière de rémunérations et de carrière, recueillir leurs contributions sur des pistes d'évolutions de leur fonction...

« Faire une consultation auprès de ceux qui vont être les grands perdants de cette réforme, au moment où on actionne le 49.3, et où les promesses de revalorisation se succèdent sans concrétisation... Quel sens cela a-t-il ? », s'interroge Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

« Permettre aux professeurs de s'exprimer directement sur différents sujets est plutôt bon, mais comme cela intervient dans un climat de défiance du corps enseignant envers le ministère, il va forcément y avoir de

la méfiance sur l'interprétation possible des réponses », prévient Gilles Langlois, du SE-Unsa. Les quolibets d'enseignants ont fusé sur les réseaux sociaux car le questionnaire peut être rempli plusieurs fois. Et parce qu'il est impossible de vérifier si le répondant est bien enseignant. « Tout le monde peut répondre car pas de contrôle. Et quand on termine, c'est magique, on peut répondre à nouveau... », ironise Delphine Lacoste, professeur documentaliste, fustigeant comme d'autres « un manque de fiabilité ». ■